



Projet de vie Résidence Neerveld



Sommaire

| | | |
|-------------|---|-----------|
| I. | Introduction | 3 |
| | I.1. Objectif du projet de vie | 3 |
| | I.2. Informations générales | 3 |
| II. | Présentation de la maison de vie, de repos et de soins | 3 |
| III. | Philosophie de notre maison | 4 |
| | III.1. Nos valeurs | 4 |
| | III.2. Notre mission | 4 |
| | III.3. Notre équipe | 4 |
| | III.3.1. L'accueil et l'équipe administrative | 4 |
| | III.3.2. L'équipe soignante | 5 |
| | III.3.3. L'équipe paramédicale | 5 |
| | III.3.4. L'équipe d'entretien | 5 |
| | III.3.5. L'équipe de cuisine | 6 |
| | III.3.7. La direction | 6 |
| | III.4. Nos prestataires de soins et de services | 6 |
| IV. | Notre vision | 7 |
| | IV.1. La vie sociale et communautaire | 7 |
| | IV.1.1. La participation des aînés à la vie de la maison de repos | 7 |
| | IV.1.2. Le respect de la diversité | 7 |
| | IV.1.3. L'ouverture à la vie et les collaborations avec des services et des organismes extérieurs | 7 |
| | IV.1.4. Les relations avec les familles et les proches des habitants | 8 |
| | IV.2. Les soins de santé | 8 |
| | IV.3. L'environnement et la qualité de vie | 9 |
| | IV.3.1. L'infrastructure et les installations | 9 |
| | IV.3.2. L'accompagnement pluridisciplinaire des habitants | 10 |
| | IV.3.3. L'alimentation et le plaisir de manger | 10 |
| | IV.3.4. Vision de la contention | 10 |
| | IV.4. L'accompagnement et l'inclusion | 11 |
| | IV.4.1. Résidents souffrant de troubles cognitifs | 11 |
| | IV.4.2. Résidents de moins de 60 ans | 11 |
| | IV.4.3. Prise en charge de pathologies spécifiques | 12 |
| | IV.5. Planification anticipée des soins | 12 |
| | IV.5.1. Soins palliatifs | 13 |
| V. | Conclusion | 13 |

I. Introduction

I.1. Objectif du projet de vie

En vieillissant, nous avons souvent peu à peu besoin de plus de soins. Nous souhaitons tous demeurer autonomes le plus longtemps possible et de préférence dans notre propre domicile. Il arrive cependant parfois un jour où un déménagement dans un cadre plus adapté devient indispensable.

Par ce projet de vie, l'équipe pluridisciplinaire souhaite vous faire part des dispositions prises et mises en place afin de vous garantir un séjour le plus agréable possible. Il est évalué et réajusté au fur et à mesure du temps en tenant compte des réflexions amenées par les habitants eux-mêmes, leurs familles, la direction ainsi que les membres du personnel.

L'objectif de ce projet de vie est de rendre le séjour de l'habitant aussi confortable que possible en mettant à sa disposition :

- des services de soins de qualité,
- l'aide au maintien du potentiel et à la réactivation,
- des services d'hôtellerie performants,
- un environnement sain,
- des espaces confortables,
- un grand jardin,
- une cuisine adaptée,
- des animations,
- des activités culturelles et des loisirs.

Cette diversité que nous proposons nous aide à maintenir un esprit familial dans une structure professionnelle.

I.2. Informations générales

Située Avenue du Mistral 91, à Woluwe-Saint-Lambert, la Résidence Neerveld bénéficie d'un environnement calme et verdoyant, idéal pour ses habitants. L'établissement propose des chambres individuelles et doubles, offrant la possibilité de personnalisation afin que chaque résident puisse recréer un véritable chez-soi dans un cadre chaleureux et sécurisé.

II. Présentation de la maison de vie, de repos et de soins

La résidence offre un cadre de vie agréable, alliant confort, soins adaptés et activités variées pour le bien-être des résidents.

Notre infrastructure inclut des espaces communs, tels que des salons, un restaurant, une cafétéria et un grand jardin où les résidents peuvent profiter de l'air frais et des beaux jours. Une équipe soignante et pluridisciplinaire est présente 24 heures sur 24 pour offrir des soins de qualité adaptés aux besoins de chacun. La vie sociale y est dynamique grâce à des activités variées organisées chaque semaine : ateliers ludiques et créatifs, gymnastique douce, sorties culturelles, fêtes et événements saisonniers. Notre cuisine propose quotidiennement des repas équilibrés et savoureux, élaborés avec soin pour respecter les goûts et les régimes spécifiques de chaque résident.

III. Philosophie de notre maison

III.1. Nos valeurs

Chez Anima, votre bonheur nous tient à cœur. La résidence met tout en œuvre pour offrir un cadre de vie respectueux et adapté à chaque résident. L'écoute, la bienveillance et la proximité sont au cœur de notre travail quotidien. Une entrée en maison de repos peut être un changement profond dans la vie. Nous comprenons que celle-ci puisse être pour vous et pour votre famille source de beaucoup d'incertitudes. Nous vous aidons volontiers à franchir ce pas pour le rendre plus facile. Notre équipe soignante veille à offrir des soins personnalisés, tout en favorisant les échanges et les activités qui permettent à chacun de s'épanouir. Nous cherchons au maximum à créer un environnement calme et rassurant.

III.2. Notre mission

Accompagner chaque habitant avec respect et bienveillance, en répondant à leurs besoins individuels tout en favorisant leur autonomie et leur intégration sociale.

III.3. Notre équipe

Notre équipe travaille main dans la main, unissant ses forces et ses compétences pour avancer ensemble. Vous trouverez ci-dessous une présentation des contributions spécifiques de chacun au sein de notre organisation.

III.3.1. L'accueil et l'équipe administrative

La qualité de votre accueil est une contribution essentielle à la réussite de votre intégration au sein de notre Résidence. Nous attachons une grande importance à l'accueil des nouveaux venus. Votre accueil débutera bien avant votre entrée chez nous. Divers contacts seront pris par notre responsable administrative et sociale, auprès de vous, de votre entourage... afin de mieux vous connaître et ainsi préparer votre arrivée dans les meilleures conditions possibles.

Vous recevrez dans les premiers jours de votre arrivée chez nous, la visite de différentes personnes-clé au sein de la maison : la direction, l'infirmière en chef, le chef de l'hôtellerie, la cuisinière, l'équipe paramédicale ainsi que la personne qui s'occupera quotidiennement de l'entretien de votre chambre et de l'étage auquel vous résidez.

À tour de rôle, ils vous expliqueront leur fonction au sein de la Résidence, pour vous familiariser au mieux avec le fonctionnement de la maison.

Nos responsables administratifs assurent le suivi journalier des habitants, pour leurs besoins administratifs et sociaux. Chargé de l'accueil, ce rôle constitue le premier point de contact avec la Résidence. Il assure la gestion et la mise à jour des dossiers administratifs. Les factures mensuelles sont établies dans ce cadre. Ce poste coordonne également les interactions avec les différents prestataires (coiffeur, pédicure, blanchisserie), gère le courrier et représente la ressource principale pour toute demande de renseignement ou d'information.

III.3.2. L'équipe soignante

À Neerveld, l'infirmière coordinatrice assure la répartition quotidienne des soins en s'adaptant au maximum aux besoins et habitudes des résidents, notamment en respectant leurs horaires de lever. Toutefois, les priorités, comme l'assistance pour les repas, sont organisées pour garantir le bien-être de tous. Les soins sont réalisés avec douceur, respect et discrétion afin de préserver la pudeur et la dignité de chaque résident tout en favorisant des liens de confiance avec le personnel soignant.

Chaque résident conserve le libre choix de son médecin traitant, dont les directives guident les soins dispensés. La préparation et l'administration des médicaments sont assurées par l'équipe infirmière afin de limiter les risques. Les résidents souhaitant gérer eux-mêmes leur traitement doivent signer une décharge, co-signée par leur médecin. Par ailleurs, un dossier médical complet est ouvert pour chaque résident, comprenant les directives médicales, les observations et plans de soins, pour un suivi optimal. L'équipe infirmière est présente 24h/24 et 7j/7, garantissant ainsi un accompagnement continu, sécurisant et bienveillant pour l'ensemble des résidents.

III.3.3. L'équipe paramédicale

Notre équipe paramédicale est composée de professionnels diversifiés, dont des kinésithérapeutes, des psychologues et des animateurs, qui travaillent ensemble dans une approche collaborative et complémentaire. Ils mettent en place des prises en charge personnalisées, adaptées aux besoins spécifiques de chaque individu. En plus de leurs interventions professionnelles, ils organisent des activités et des sorties visant à favoriser le bien-être, la rééducation et l'épanouissement des patients. Leur travail de coordination et de soutien mutuel permet de garantir une prise en charge globale et harmonieuse, alliant soins physiques, soutien psychologique et stimulation sociale. Grâce à cette synergie, chaque membre de l'équipe contribue à un accompagnement complet et bienveillant.

III.3.4. L'équipe d'entretien

Les techniciennes de surface sont présentes du lundi au dimanche. Chacune attitrée à un étage, elles seront, parmi tous les membres du personnel, probablement celles dont vous serez le plus proche et qui vous connaîtront le mieux. Aux petits soins, elles tiennent à leurs habitants comme à la prune de leurs yeux.

Chaque jour, elles passent dans votre chambre pour vérifier son état de propreté, et débarrasser votre poubelle. Toutes les semaines, elles assurent le nettoyage complet et détaillé de votre chambre (poussières, nettoyage à l'eau). Elles interviennent plus souvent si nécessaire, évidemment, selon les besoins spécifiques. Merci malgré tout de respecter leur travail et de ménager leurs efforts, en ne salissant pas exprès votre chambre ... Mais bien sûr, un accident arrive à tout le monde.

Leur présence le week-end est limitée à l'entretien des sanitaires communs, au ramassage des poubelles ainsi

qu'aux urgences dans le nettoyage des chambres. En semaine, elles ramassent le linge sale et distribuent le linge propre des habitants : cela est réalisé deux fois par semaine, pour ceux qui ont fait la demande que la blanchisserie extérieure intervienne.

III.3.5. L'équipe de cuisine

L'équipe d'hôtellerie assure non seulement la distribution des petits déjeuners en chambre, en veillant à ce que chaque plateau soit complet et adapté aux goûts et régimes éventuels des résidents, mais elle participe également à l'ensemble des repas. Pour le petit-déjeuner, les résidents peuvent choisir entre du pain gris ou blanc, accompagné de café, thé ou lait. Le dimanche, selon le menu, du crémique ou des sandwiches sont proposés. Le menu de la semaine est mis à votre disposition via le tableau d'affichage. Un exemplaire de ce même menu est distribué sur demande, pour les habitants qui souhaitent disposer d'une version individuelle de celui-ci. Bien qu'ils puissent manger en chambre s'ils le souhaitent, les habitants sont vivement conviés au restaurant pour prendre leurs repas du midi et du soir. Cela favorise la socialisation, le partage... et donc l'appétit !

III.3.6. La direction

La direction de notre maison de repos joue un rôle central dans le bon fonctionnement de l'établissement, en étant toujours disponible et à l'écoute des résidents et de leurs familles. Elle veille à répondre à toutes les demandes et préoccupations, qu'elles concernent le bien-être des résidents ou l'organisation des services. En étroite collaboration avec l'équipe administrative, la direction assure une gestion fluide et un environnement serein pour tous. La porte de la direction est toujours ouverte, et il est important de ne jamais hésiter à solliciter l'équipe dirigeante pour toute question ou suggestion.

III.3.7. Nos prestataires de soins et de services

Les prestataires externes, tels que les coiffeurs et pédicures, complètent les services offerts pour répondre aux besoins spécifiques des résidents.

Un service externe de coiffure intervient régulièrement à Neerveld. Les coiffeuses, attentives aux besoins et aux envies de chacun, proposent des coupes, coiffages et colorations, permettant à nos résidents de se sentir bien dans leur peau et de prendre soin d'eux. Ce moment est également une occasion de se détendre et de papoter. Le service de coiffeur est totalement optionnel, libre de choix de la part de l'habitant.

Deux pédicures médicales travaillent de manière privilégiée avec la Résidence. Elles se rendent en chambre pour bichonner vos pieds et vos mains.

Pour bénéficier de leurs soins, n'hésitez pas à contacter l'administration, qui se chargera de prendre rendez-vous auprès d'elles.

IV. Notre vision

IV.1. La vie sociale et communautaire

La maison de repos propose une variété d'activités, des sorties régulières et des événements conviviaux, tout en incluant activement les résidents dans chaque initiative. Leur avis est précieux, et leur participation est essentielle pour créer un environnement respectueux, dynamique et ouvert sur l'extérieur.

IV.1.1. La participation des aînés à la vie de la maison de repos

Dans la volonté du respect de l'habitant et afin de lui accorder toute l'attention et l'écoute auxquelles il a droit, l'établissement organise une fois tous les deux mois un conseil participatif. Les familles sont également conviées à ce conseil. L'objectif du conseil participatif auquel peuvent participer les différents responsables de services est d'avoir un avis représentatif et collectif des points à améliorer, tel que l'expriment les habitants, et d'écouter les suggestions de chacun. En complément de ces conseils participatifs, des groupes thématiques restreints s'organisent autour de différents sujets : élaboration des menus, participation des habitants à la vie commune, distribution du courrier,... Ces thématiques sont définies en collaboration avec le conseil participatif et selon les demandes et envie de nos habitants. Cependant, si vous avez des observations individuelles à nous communiquer entre-temps, n'hésitez pas un seul instant à prendre contact avec la direction.

IV.1.2. Le respect de la diversité

La Résidence valorise un cadre inclusif où chaque résident est respecté dans son individualité. Notre maison de repos valorise la diversité tant parmi ses résidents que son personnel. Grâce à une équipe multiculturelle parlant plus de 10 langues, nous sommes en mesure de faciliter la communication, de créer un lien de confiance et de répondre aux besoins spécifiques de chacun. Cette richesse linguistique et culturelle permet à chaque résident de se sentir compris, respecté et inclus, quelles que soient ses origines ou sa langue maternelle. Nous mettons un point d'honneur à accueillir chacun dans un environnement bienveillant, où la différence est une force qui enrichit notre quotidien.

IV.1.3. L'ouverture à la vie et les collaborations avec des services et des organismes extérieurs

Cette communauté de vie se veut ouverte vers l'extérieur. Loin d'isoler la personne âgée, la maison de repos se doit d'être au contraire, un lieu de sociabilité accrue, pour les résidents qui le souhaitent. L'ouverture au quartier et aux relations de voisinage, aux relations intergénérationnelles, aux bénévoles, aux initiatives des familles ... sont autant d'impulsions dynamiques créatrices de liens et de chaleur humaine, et donc de bonheur, pour les résidents. Afin de promouvoir le bien-être et l'épanouissement de nos résidents, nous mettons en place des activités intergénérationnelles en partenariat avec IDEJI, une ASBL qui organise des plaines de vacances pour enfants. Parmi ces activités, nous proposons des ateliers créatifs et ludiques où résidents et enfants réalisent ensemble des activités manuelles et créatives. Nous organisons également des goûters intergénérationnels avec des élèves de l'athénée Royal de Woluwé pour favoriser les échanges dans une ambiance conviviale. Ces séances de rencontres et de partage permettent aux résidents de raconter leurs histoires et expériences de vie aux enfants. Ces initiatives visent à renforcer les liens sociaux entre les générations, à favoriser l'échange de connaissances et d'expériences, et à stimuler le bien-être mental et émotionnel des résidents. Ainsi, nous enrichissons la vie de nos résidents tout en contribuant au développement des enfants, créant une communauté harmonieuse et solidaire.

Dès lors, soyez certains que nous cultivons chaque jour notre sens de l'accueil pour être à l'écoute des préoccupations et propositions de tout l'entourage de la Résidence Neerveld, qui en constitue une richesse essentielle.

IV.1.4. Les relations avec les familles et les proches des habitants

Cette ouverture s'exprime aussi par le dialogue continu avec les familles, qui, elles aussi, expriment des attentes, des besoins, à l'égard de la maison de repos. Nous nous efforçons, alors, d'accueillir au mieux les familles dans leurs demandes et leurs interrogations, concernant la vie de leur proche et son quotidien au sein de l'établissement. Cela, bien sûr, dans le respect du droit du patient, de notre éthique professionnelle et des dispositions réglementaires. Dans tous les cas, l'objectif est de mettre le dialogue au premier plan, afin d'arriver à nous comprendre, dans nos réalités respectives, afin d'avancer de concert dans le plus grand respect mutuel.

IV.2. Les soins de santé

Au sein du groupe Anima, la planification et l'amélioration continue de la qualité des soins et des services prestés font l'objet d'une attention systématique et structurée. Des procédures, des instructions et des formations standardisées contribuent à garantir la qualité des soins. Tous les trimestres, les données de 8 indicateurs de résultats des soins (KPI) sont collectées et communiquées au conseil d'administration, ainsi qu'aux directeurs opérationnels et à leurs directeurs respectifs. Ces résultats KPI ont une fonction de signalisation importante et nous aident à remettre en question nos processus de manière critique. Grâce à un système d'auto-évaluation, des mesures préventives et correctives sont prises.

Ces indicateurs de qualité sont basés sur les mêmes définitions que les indicateurs de qualité de " VIKZ ", l'institut de qualité de soins en Flandre, qui permet d'effectuer des benchmarks.

Ces 8 indicateurs sont les suivants :

1. Pourcentage de résidents sans perte de poids involontaire de 5% ou plus en un mois, ayant pour objectif :
 - De prévenir les escarres, l'ostéopénie, la détérioration cognitive, de renforcer l'immunité, d'éviter les hospitalisations.
 - Cet indicateur exclut les résidents en régime hypocalorique, sous traitement diurétique, souffrant de douleurs chroniques ou en soins palliatifs.

2. Pourcentage de résidents sans perte de poids involontaire de 10% ou plus sur 6 mois, ayant pour objectif :
 - Les motifs ci-dessus, en incluant les pertes de poids moins visibles car plus lentes mais pour autant continues, donc tout aussi préoccupantes.
 - Cet indicateur exclut les résidents en régime hypocalorique, sous traitement diurétique, souffrant de douleurs chroniques ou en soins palliatifs.

3. Pourcentage de résidents ne présentant pas d'escarre de catégorie 2 ou plus survenant dans la maison de repos, ayant pour objectif :
 - De stimuler l'activité, maintenir la mobilité, prévenir la sarcopénie et les chutes, maintenir le plus possible l'indépendance et l'autonomie.

4. Pourcentage de résidents ne faisant pas l'objet d'une mesure de contention physique pendant la journée, ayant pour objectif :
 - De garder de la mobilité pour prévenir les blessures physiques dues aux chutes, maintenir l'autonomie, accroître le bien-être psychologique et l'estime de soi.

5. Pourcentage de résidents ne faisant pas l'objet d'une mesure de contention physique pendant la nuit, ayant pour objectif :
 - De prévenir les blessures physiques dues aux chutes et à la contention, maintenir l'autonomie, accroître le bien-être psychologique et l'estime de soi.

6. Pourcentage de suivis assurés chez les résidents victimes de deux chutes ou plus sur une courte période, ayant pour objectif :
 - D'assurer le suivi individuel de qualité dans la recherche des causes des chutes dans un but de prévention de celles-ci ;
 - D'identifier les risques potentiels et cibler les actions communes pour prévenir les chutes d'un point de vue collectif.

7. Pourcentage de signature des soins planifiés, ayant pour objectif :
 - De vérifier que les soins sont prodigués conformément à leur planification.

8. Pourcentage de signature des médicaments de la fiche de traitement, ayant pour objectif :
 - De vérifier que les médicaments sont administrés conformément à leur prescription.

Après avoir déterminé les indicateurs clés de performance, une analyse interne avec les responsables de l'équipe de soins a lieu au niveau du site. L'objectif est d'identifier les causes racines qui influencent ces résultats. Les processus de soins sont adaptés et des plans d'action sont élaborés en fonction des résultats trimestriels obtenus.

IV.3. L'environnement et la qualité de vie

Située dans un cadre résidentiel paisible, la maison de repos Neerveld offre un environnement agréable et simple qui invite à la sérénité et le bien-être au quotidien. Les habitants peuvent profiter de promenades dans le parc ou le jardin. Pour ceux qui souhaitent sortir, le centre commercial de Woluwe est facilement accessible, offrant des moments d'évasion et de convivialité. Cet équilibre entre tranquillité, nature et accessibilité contribue grandement à améliorer la qualité de vie de nos résidents.

IV.3.1. L'infrastructure et les installations

Neerveld offre des chambres modernes et des espaces communs chaleureux et conviviaux. Un vaste jardin contribue au confort des résidents, et pendant les beaux jours, le terrain de pétanque est à leur disposition. Nous organisons régulièrement des tournois pour allier convivialité et esprit de compétition.

IV.3.2. L'accompagnement pluridisciplinaire des habitants

Des réunions pluridisciplinaires régulières sont organisées afin d'évaluer de manière globale la situation médicale, sociale et psychologique de nos résidents. Ces rencontres rassemblent l'ensemble des prestataires de soins concernés, tels que les médecins coordinateurs, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues et autres membres de l'équipe. Cette approche collaborative permet d'assurer un suivi rigoureux et un bilan optimal, tout en adaptant les prises en charge aux besoins spécifiques de chaque résident.

IV.3.3. L'alimentation et le plaisir de manger

À Neerveld, nous accordons une grande importance au plaisir de manger et faisons tout pour que les repas soient des moments conviviaux et chaleureux. Nous nous adaptons au mieux aux envies et besoins de nos résidents afin que chacun puisse profiter pleinement de ce temps de partage. Les repas sont proposés en salle à manger, où les résidents sont invités à se retrouver pour échanger et profiter ensemble, mais ceux qui préfèrent manger dans leur chambre en ont bien sûr la possibilité. Tous les 15 jours, nous organisons un petit-déjeuner continental composé d'œufs aux plats, de jambon, fromages, viennoiseries, pancakes et jus de fruits. Pour rendre ce moment encore plus spécial, nous rassemblons les tables afin de favoriser les échanges et créer une véritable atmosphère de convivialité. Afin d'assurer au mieux l'hydratation des habitants, l'équipe soignante réalise un tour d'hydratation tous les après-midis. Du thé, du café, ou de la grenadine sont proposés à chaque habitant, ainsi qu'un petit biscuit. Des rafraichissements sont également disponibles à notre cafétéria. Un choix de bières, de boissons chaudes et de limonades permettent aux habitants de s'installer autour d'un verre pour partager un moment agréable, entre eux ou avec leurs proches en visite.

IV.3.4. Vision de la contention

Dans les maisons de repos et de soins du groupe Anima, nous nous efforçons de mener une politique qui vise à limiter le recours aux moyens de contention, et ce pour permettre à nos résidents de conserver leur autonomie et leur individualité au maximum.

Notre approche proactive place le bien-être physique, psychologique et social de nos résidents à l'avant-plan. En tant que prestataires de soins, nous basons toujours nos actions sur la liberté de choix des résidents. La connaissance de la vie personnelle et de certaines habitudes et comportements des résidents nous en disent plus sur ses besoins spécifiques. Dès l'arrivée en maison de repos et de soins, le résident, sa famille et son médecin traitant sont informés de notre politique relative à la contention, qui figure en annexe de la convention d'hébergement.

Notre approche multidisciplinaire contribue à l'élaboration d'un plan de soins individuel de qualité dans lequel les besoins et le fonctionnement des habitants sont ajustés et suivis en permanence. Celui-ci permet aux professionnels de soins de surveiller les besoins et le fonctionnement des résidents.

En cas de comportement imprévisible ou de situations dangereuses, nous nous mettons systématiquement à la recherche de solutions créatives afin d'être en mesure de choisir la mesure la moins contraignante pour le résident. Nous misons aussi sur la participation des bénévoles et des proches du résident pour compléter le travail de l'équipe de soignants en ce qui concerne l'occupation de la journée.

Notre vision innovante remet toujours en question le recours aux méthodes de contention. La contention n'intervient qu'en dernier recours après le passage en revue, par l'équipe pluridisciplinaire, de toutes les alternatives possibles.

Afin de mettre correctement en œuvre nos principes en matière de sécurité, d'autonomie, d'humanité et de bien-être intégral de nos résidents, nous dispensons régulièrement des formations à nos collaborateurs pour les aider à faire des choix mûrement réfléchis qui contribuent au bonheur de nos résidents.

Par mesure de contention, nous entendons toute mesure que le résident n'est pas à même de déterminer lui-même, à savoir : toute intervention qui restreint ou prive le résident de sa liberté de mouvement ou de choix, y compris la contention chimique et architecturale.

En tant que maison de repos d'Anima, nous nous engageons à appliquer et à transmettre chaque jour de manière cohérente et pour le bonheur de nos résidents, les principes suivants :

- Chaque résident a le droit à sa liberté ;
- Sur ce sujet, la communication occupe une place centrale ;
- Nous faisons le choix de limiter au maximum les méthodes de contention (vision, idéal : « zéro contention ») ;
- Nous expliquons à l'habitant et à ses proches, chaque forme de contention ;
- La contention n'est mise en place qu'après une concertation pluridisciplinaire ;
- Des occupations significatives sur la journée sont centrales comme alternative précieuse et efficace à la contention.

IV.4. L'accompagnement et l'inclusion

À Neerveld, nous veillons à ce que chaque résident, quelles que soient ses capacités ou ses besoins, puisse participer pleinement à nos activités et sorties. Les personnes utilisant un rollator ou une chaise roulante ne sont jamais exclues : nous mettons tout en œuvre, avec nos moyens, pour adapter nos initiatives afin que chacun puisse en profiter. Notre priorité est de créer un environnement inclusif, où les différences sont respectées et où chaque résident peut s'épanouir en participant activement à la vie sociale de notre maison de repos.

IV.4.1. Résidents souffrant de troubles cognitifs

Bien que nous ne disposions pas d'une aile fermée, notre établissement est adapté pour accueillir et prendre soin des résidents souffrant de troubles cognitifs. Grâce à une équipe formée et une organisation soignante flexible, nous offrons un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de chaque résident, qu'il soit affecté par des troubles cognitifs ou non. Nous veillons à garantir leur bien-être, leur sécurité et à respecter leur dignité tout au long de leur séjour.

IV.4.2. Résidents de moins de 60 ans

Notre maison de repos peut accueillir, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à 10% de résidents de moins de 60 ans par rapport à sa capacité totale.

Toutefois, pour être admises au sein de la maison de repos, ces personnes doivent présenter un certain niveau de dépendance (catégories B, C, , Cd ou D selon l'échelle de Katz), et ne pas manifester de troubles du comportement susceptibles de perturber la vie en communauté.

Avant leur admission, l'établissement demandera à son autorité de tutelle, l'autorisation préalable d'accueillir ces résidents. Il élaborera en outre un plan d'accompagnement spécifique pour chaque résident concerné.

IV.4.3. Prise en charge de pathologies spécifiques

En collaboration avec les médecins concernés, l'équipe pluridisciplinaire et selon des protocoles médicaux spécialisés, nous assurons une prise en charge adaptée aux pathologies spécifiques (exemple : Parkinson, stomies,...). Cet accompagnement personnalisé vise à répondre aux besoins médicaux particuliers tout en garantissant confort et qualité de vie aux résidents

IV.5. Planification anticipée des soins

La planification anticipée des soins consiste à discuter et à documenter les souhaits d'un patient concernant sa prise en charge médicale future, notamment en cas d'incapacité à exprimer sa volonté. Cette démarche proactive, qui implique les patients, leurs familles et les professionnels de santé, présente plusieurs avantages auxquels l'établissement souscrit pleinement :

Amélioration de la qualité des soins et du respect de la volonté de l'habitant

La planification anticipée permet le respect de l'autonomie des résidents : en leur demandant d'exprimer leurs préférences en matière de soins et d'accompagnement, cela nous assure que les décisions médicales respectent leurs valeurs et souhaits. Dès lors, la planification anticipée permet d'éviter de la prise de décisions médicale non conformes aux souhaits du résident, et favorise des soins proportionnés.

Encouragement à une approche plus humaine et personnalisée des soins

La planification anticipée valorise le dialogue entre soignants et patients, elle humanise les soins en plaçant l'habitant au centre du processus décisionnel ; elle permet également de prendre en compte toutes les dimensions culturelles et spirituelles de l'individu, en intégrant ses croyances et valeurs personnelles dans les décisions médicales.

Réduction du stress et des conflits familiaux

En permettant de connaître les intentions de l'habitant, la planification anticipée allège le fardeau décisionnel pour les proches, prévient des conflits familiaux et permet une meilleure préparation émotionnelle de l'entourage à la perspective de la fin de vie de son proche.

Renforcement du rôle des soins palliatifs et de l'accompagnement

La planification anticipée permet une meilleure intégration des soins palliatifs, vers lesquels la transition peut alors être fluidifiée, ce qui est bénéfique au confort et à la qualité dans/de la fin de vie.

Cette approche favorable à la planification anticipée des soins s'exprime, au sein de la Résidence, dans la proposition, qui est faite à chaque habitant, d'exprimer ses volontés en la matière. Ces volontés sont alors intégrées au dossier individuel de santé du résident. Si l'habitant déclare ne pas vouloir exprimer de volontés anticipées, ce choix est respecté et noté dans son dossier. Néanmoins, l'équipe soignante de l'établissement est toujours à l'écoute de l'habitant qui souhaiterait revenir ultérieurement sur sa décision de ne pas exprimer de volonté (par exemple, si son état de santé se détériore), pour rouvrir le sujet avec lui dès qu'il en manifeste le souhait.

IV.5.1. Soins palliatifs

Notre maison de repos est un lieu où les personnes âgées viennent trouver un dernier chez-soi. Un lieu où il fait bon vivre. Par conséquent, les personnes qui s'y trouvent sont susceptibles d'évoluer dans des délais variables vers la dernière phase de leur vie. Les soins palliatifs totaux se situent à l'interface des soins médicaux, paramédicaux, psychologiques, sociaux et spirituels. Étant donné qu'une expertise dans les différents domaines est nécessaire, les soins palliatifs consisteront en un travail d'équipe.

Grâce à l'expertise présente dans la maison repos, l'équipe palliative, avec l'ensemble des soignants, veille en permanence à la qualité des soins. Le résident et son environnement jouent un rôle important dans les soins palliatifs.

Cela signifie :

Une approche ouverte

Notre maison de repos choisit sciemment un environnement où règne une atmosphère ouverte. Non seulement le résident, mais aussi les membres de sa famille et d'autres proches ont la possibilité de poser toutes leurs questions et de faire part de leurs préoccupations à une équipe d'experts.

Des soins de qualité

Grâce à une action axée sur la thérapie, la maison de repos souhaite assurer une gestion optimale de la douleur et des symptômes du résident. Cela passe par l'équipement nécessaire pour offrir un maximum de confort au résident. Nous établissons également un plan de soins adapté au résident. L'état général de la maladie est discuté avec le résident, sa famille, son médecin traitant et l'équipe de soins palliatifs, qui intervient comme seconde ligne spécialisée, auprès de l'équipe de l'établissement, du résident et de son entourage.

Le droit à l'assistance morale, religieuse ou spirituelle

Le résident et son entourage ont droit à des soins palliatifs totaux, où l'on veille au bien-être physique, psychologique, social et spirituel du résident et de son entourage.

Processus de deuil

Lorsque le résident entre dans la phase terminale de sa vie, un processus de deuil s'amorce.

Notre maison de repos n'évite pas le sujet du deuil, mais souhaite qu'il puisse être abordé avec le résident et son entourage. Dire au revoir est difficile, mais on ne le fait pas seul.

V. Conclusion

La Résidence Neerveld s'engage à offrir un cadre de vie chaleureux, respectueux et inclusif, en répondant aux attentes de ses habitants et de leurs familles. Ce projet de vie est une base évolutive pour assurer une qualité de vie optimale. Votre bonheur nous tient à cœur.

